MAIRIE
DE
JABLINES

10, rue de la Mairie
77450

Département de Seine-et-Marne

Commune de JABLINES

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIÈCE N°8B : PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE



Document arrêté le : 03/12/2025

Document approuvé le : 13/10/2026

23 rue Alfred Nobel - 77420 Champs-sur-Marne
01.64.61.86.24 contact@ingespaces.com

Ensemble, participons à l'aménagement du territoire

IngESPACES

Urbanisme Environnement Déplacements

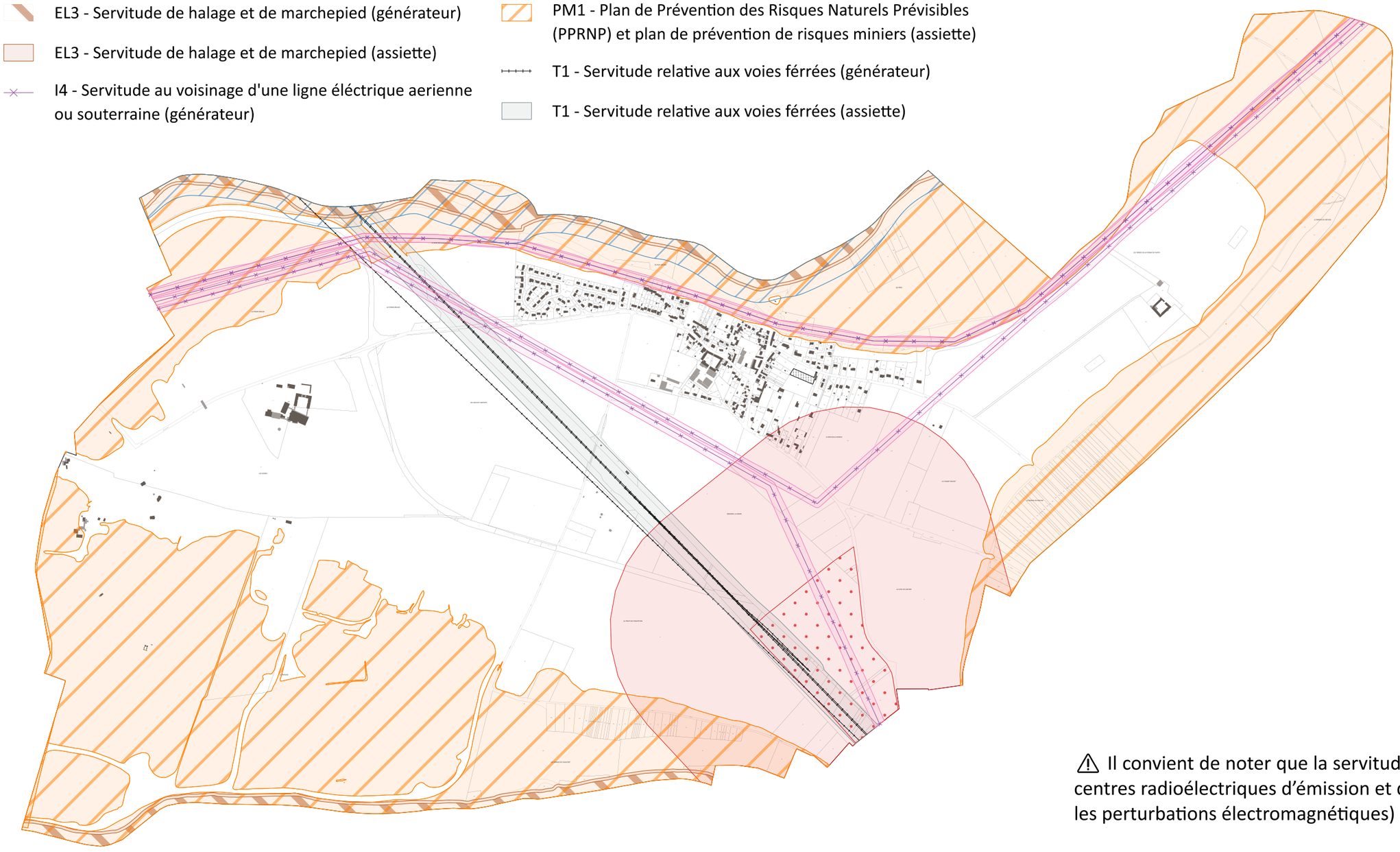
Plan des servitudes d'utilité publique de la commune de Jablines

Source : Géoportail de l'urbanisme

- AC1 - Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits (générateur)
- AC1 - Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits (assiette)
- EL3 - Servitude de halage et de marchepied (générateur)
- EL3 - Servitude de halage et de marchepied (assiette)
- I4 - Servitude au voisinage d'une ligne éléctrique aerienne ou souterraine (générateur)
- I4 - Servitude au voisinage d'une ligne éléctrique aerienne ou souterraine (assiette)
- PM1 - Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (générateur)
- PM1 - Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (assiette)
- T1 - Servitude relative aux voies férrées (générateur)
- T1 - Servitude relative aux voies férrées (assiette)

Source : ARS Île-de-France

- AS1 - Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minréales



⚠ Il convient de noter que la servitude PT2 (servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques) concerne l'ensemble du territoire.

Réalisation du plan des SUP: INGESPACES

Échelle : 1 / 15 000e

0 500 1 000 m